

G4 - DES TERRITOIRES INÉGALEMENT INTÉGRÉS DANS LA MONDIALISATION

Séance 1 : 1 heure

Introduction

Doc. 1 page 118 : « L'oasis de Fachi (Niger), en marge de la mondialisation ? »

Doc. 2 page 119 : « Los Angeles au cœur de la mondialisation »

- Une oasis dans le désert du Sahara et la ville de Los Angeles ne sont clairement pas intégrées de la même façon au sein de la mondialisation. Pourtant, l'oasis de Fachi, au Niger, n'est pas totalement à l'écart des flux mondialisés : elle est traversée par des flux commerciaux sahariens et est équipée de bornes la connectant aux réseaux numériques.
- Le processus de **mondialisation** (ensemble des flux mettant en relations différents espaces de la planète) est animé par des acteurs tant publics que privés, nationaux et internationaux. A l'œuvre depuis un demi-siècle dans sa phase contemporaine, il recompose rapidement l'espace mondial, à toutes les échelles, que ce soit dans ses centres d'impulsion, ses périphéries ou ses marges. La mise en réseau du monde hiérarchise les **territoires** (portions de l'espace terrestre appropriées et aménagées par les sociétés humaines pour répondre à leurs besoins sociaux et économiques) qui le composent.
- **Problématique : Pourquoi certains territoires sont-ils mieux intégrés que d'autres dans la mondialisation et ce, à toutes les échelles ?**

I. Une inégale intégration des territoires dans la mondialisation

A. Les territoires bien intégrés à la mondialisation

Doc. vidéo projeté : « L'intégration dans la mondialisation »

Doc. 1 page 122 : « L'archipel mégapolitain mondial »

- À l'échelle mondiale, trois pôles majeurs (Amérique du Nord, Europe occidentale, Asie Pacifique) jouent un rôle primordial dans la mondialisation. Cet ensemble produit 80% de la richesse mondiale et génère les trois quarts des flux commerciaux. Ces **aires de puissances** (groupe de pays ou de régions jouant un rôle majeur dans la mondialisation du fait de son poids économique et de son influence politique et culturelle) sont à l'origine de 90% des opérations financières et de 75% de la recherche et développement dans le monde.
- Mais le monde est de plus en plus multipolaire en raison de l'émergence d'États qui s'insèrent davantage dans la mondialisation. Parmi eux, les BRICS (groupe informel de cinq pays émergent : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) dominant, notamment la Chine, mais ils sont encore des puissances incomplètes. Les autres pays émergents (Mexique, Argentine, Chili, Turquie, Maroc, Thaïlande, Vietnam...) participent aussi à la recomposition des territoires.
- Au sein des espaces moteurs de la mondialisation, les métropoles, en particuliers les villes mondiales et les centres financiers sont les pôles majeurs de l'économie mondiale (New York, Tokyo, Londres...). Elles forment un « archipel mégapolitain mondial » : ces territoires très puissants sont fortement reliés entre eux.

B. Les territoires en marge de la mondialisation

Doc. vidéoprojeté : « L'intégration dans la mondialisation »

Doc. vidéoprojeté : « Les 15 pays les mieux intégrés dans la mondialisation »

Doc. repère 1 page 128 : « Les 47 pays les moins avancés »

- Les territoires en marge de la mondialisation sont très divers : de l'Asie centrale à l'Amérique andine, en passant par l'Afrique sahélienne, ils sont à l'écart des flux de la mondialisation.
- Les **pays les moins avancés** (pays pauvres, définis par un revenu par habitant faible, un retard dans le développement humain et une vulnérabilité économique) sont les territoires les plus en difficultés : ils sont 47 en 2019, dont 33 en Afrique. Dans ces territoires très dépendants des **remises** (sommes d'argent envoyées par les migrants dans leur pays d'origine) et de l'aide internationale, une grande partie de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. L'agriculture vivrière, destinée à nourrir le paysan et sa famille, domine et l'économie est peu diversifiée. Certains pays tentent de s'intégrer dans la mondialisation par le tourisme (Sénégal) ou par l'exportation de ressources (Côte-d'Ivoire).
- Certains États sont défaillants ou en guerre (Somalie, Yémen) : ils ne parviennent pas à contrôler leur territoire et à s'insérer dans la mondialisation, ou alors de manière illicite (piraterie, trafic de drogue). D'autres États sont à l'écart des flux mondialisés pour des raisons idéologiques. Sans être des pays les moins avancés, il s'agit le plus souvent de dictatures communistes qui rejettent l'influence occidentale, comme la Corée du Nord ou Cuba.

C. Une hiérarchisation multiscalair des territoires

Doc. pages 120-121 : « Une inégale intégration des territoires dans la mondialisation »

Doc. vidéoprojeté : « Les contrastes spatiaux à Jakarta (Indonésie) »

- À l'échelle mondiale, la mondialisation renforce les inégalités spatiales. L'**indice de mondialisation** (indice mesurant la plus ou moins grande intégration d'un territoire dans la mondialisation) révèle ces inégalités : cet indice synthétique permet une approche plus nuancée du degré d'intégration de certains pays. Ainsi, la Chine est nettement moins mondialisée que de nombreux autres pays (elle est au 64^{ème} rang mondial en 2018).
- À l'échelle nationale, la mondialisation favorise la **métropolisation** (concentration accrue de la population et des fonctions de commandement dans les plus grandes villes) et la **littoralisation** (concentration des hommes et des activités sur les littoraux). Ainsi, les espaces intérieurs les moins peuplés (Ouest de la Chine) sont beaucoup plus faiblement intégrés à la mondialisation. D'autres fournissent des matières premières, mais leur exploitation par les États et les firmes transnationales se fait souvent au détriment de l'environnement (Amazonie, Arctique russe...) et des peuples autochtones (Indiens, Nenets en Sibérie...).
- À l'échelle urbaine, la mondialisation renforce les inégalités sociales : la **ségrégation socio-spatiale** y est très forte. Les bidonvilles et les ghettos jouxtent parfois les **gated communities** (lotissements aisés fermés par une clôture et surveillés par des agents de sécurité) : en 2019, 84 milliardaires vivent à New York mais 1,8 millions de New Yorkais vivent dans la pauvreté.

II. Les facteurs de l'inégale intégration dans la mondialisation

A. Les facteurs favorisant l'intégration

Doc. pages 120-121 : « Une inégale intégration des territoires dans la mondialisation »

Doc. 1 page 122 : « L'archipel mégapolitain mondial »

Consigne : En confrontant les documents, vous mettrez en évidence les facteurs qui favorisent l'intégration des territoires dans la mondialisation.

Point méthode : Analyser une consigne non-explicite (qui ne donne pas le plan)

- commencer par repérer le ou les mots autour desquels faire le plan (ici « facteurs »)
- faire un plan qui confronte les documents (surtout pas doc. 1 ; doc. 2)
 - o le plan ne doit surtout pas faire une partie pour chaque document
 - o le plan peut croiser des informations prises dans les deux documents
 - o le plan peut expliquer des informations d'un document par l'autre

• Les pôles majeurs de la mondialisation (Amérique du Nord, Europe occidentale, Asie Pacifique) concentrent un haut niveau de richesse, de développement économique, une forte capacité d'innovation et une grande **accessibilité** (plus ou moins grande facilité avec laquelle un lieu peut être atteint à partir d'un ou plusieurs autres lieux). Ils abritent les institutions internationales (ONU à New York, OMC à Genève...). Leur puissance repose aussi sur leur capacité à faire émerger des modèles économiques, politiques et culturels diffusés mondialement. L'Europe et l'Amérique du Nord sont regroupées dans des associations économiques régionales (Union européenne, ACEUM), qui favorisent le commerce intra-zone et valorisent les **interfaces** (ligne de contact entre deux espaces géographiques différents) frontalières.

• Les **villes mondiales** (villes situées au sommet de la hiérarchie des métropoles et dirigeant la mondialisation) se distinguent par des spécificités fonctionnelles qui leur permettent de rayonner au-delà de leur territoire national. Elles concentrent des fonctions stratégiques et de commandement (sièges sociaux de FTN, bourses...). Ces métropoles offrent une population dense et en moyenne plus diplômée que dans le reste du pays, ainsi qu'un certain nombre d'activités de services à haute valeur ajoutée, nécessaires aux entreprises (assurances, services bancaires, recherche et développement...). Ces territoires très dynamiques sont fortement reliés entre eux par de puissants **hubs** (nœud d'un réseau de transport qui permet une redistribution des flux). Les quartiers d'affaires (ou *central business districts* en anglais) symbolisent cette intégration à la mondialisation. La puissance de ces métropoles se prolonge grâce à leurs **façades maritimes** (bande littorale sur laquelle de nombreux ports importants se concentrent).

B. Les facteurs limitant l'intégration à la mondialisation

Doc. pages 120-121 : « Une inégale intégration des territoires dans la mondialisation »

Doc. 3 page 123 : « Des inégalités de richesse : le PIB et le PIB par habitant »

Point méthode : Analyser une carte par anamorphose

- cette carte simplifie le contour des territoires (quadrilatères)
- cette carte représente les espaces proportionnellement au phénomène cartographié
- plus un espace est grand, plus le phénomène cartographié est important et *vice versa*

- Les espaces en marge de la mondialisation cumulent des faiblesses qui entraînent leur mise à l'écart du commerce mondial. L'enclavement de certains espaces est un facteur répulsif pour les firmes transnationales : ces dernières ont besoin d'accessibilité (accès à la mer, grand aéroport, routes goudronnées) pour participer aux échanges commerciaux et financiers. Une instabilité régionale, potentiellement génératrice de conflits, décourage l'installation d'investisseurs étrangers : c'est le **risque-pays** (ensemble des facteurs politiques, économiques et sociaux qui peuvent entraîner un risque de sinistre pour les entreprises lors d'une opération commerciale dans un pays étranger : instabilité politique, corruption, risques sanitaires...).
- La grande pauvreté est aussi un facteur limitant l'intégration : le faible accès à l'éducation provoque un manque de main-d'œuvre qualifiée, nécessaire à l'installation des firmes transnationales. Les infrastructures de transports pâtissent de cette insuffisance de moyens.

C. Un processus d'intégration ou d'exclusion évolutif

Doc. 1 page 130 : « Des Andes à l'Amazonie : des ressources importantes »

Doc. 1 page 114 : « Zones d'intégration régionale et corridors de développement en... »

Doc. pages 120-121 : « Une inégale intégration des territoires dans la mondialisation »

- Au-delà de cette organisation territoriale actuelle, certains espaces peuvent devenir attractifs et d'autres répulsifs. La mondialisation est un processus mouvant qui peut faire évoluer la situation de certains territoires. La découverte de nouvelles ressources rares ou le changement climatique peuvent permettre de valoriser certains espaces (la Bolivie qui exporte du lithium). D'autres, en revanche, deviennent répulsifs en cas de tarissement des ressources ou d'instabilité politique (c'est le cas Venezuela, qui a subi la chute des cours du pétrole et une crise politique).
- De nouvelles stratégies d'acteurs (États, organisations régionales, entreprises) peuvent changer la situation d'un territoire : en témoignent la montée en puissance des pays émergents et les effets des **corridors de développement** (voie de transport facilitant le passage des flux quand les territoires sont enclavés) comme ceux qui traversent l'Amérique latine d'est en ouest.
- À l'échelle nationale, une politique d'ouverture aux investissements directs étrangers et, à l'échelle locale, la création de **zones franches** (espaces dans lesquels les droits de douane et la fiscalité sont allégés) peut rendre un territoire attractif : c'est le cas des zones économiques spéciales sur le littoral chinois. Les **paradis fiscaux** (territoire où la fiscalité est réduite ou nulle), comme les îles Caïman dans la Caraïbe, sont ainsi devenus des centres financiers majeurs.

Conclusion

- Divers acteurs (États, FTN, organisations internationales...) construisent des réseaux dans le cadre de la mondialisation : mais ils intègrent certains territoires dans la mondialisation en faisant jouer la concurrence (ils privilégient les territoires les plus attractifs comme les métropoles ou les littoraux).
- **La mondialisation hiérarchise donc les territoires. Les métropoles et les mégapoles sont les centres d'impulsion de la mondialisation alors que d'autres espaces sont exploités ou délaissés par la mondialisation, comme les pays les moins avancés ou les régions générant des flux illicites.**
- A très grande échelle, certains territoires ne sont pas intégrés à la mondialisation (bidonvilles) au sein de territoires très intégrés à la mondialisation (métropoles mondiales).